

États financiers du

**FONDS ALPHA
CONCENTRÉ NEWGEN**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat global, les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de 2023 avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 27 mars 2024

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière Aux 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	1 763 \$	– \$
Sommes à recevoir du courtier	8 525 721	7 506 490
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	46 286 857	24 656 996
Intérêts et dividendes à recevoir	130 232	94 600
Souscriptions à recevoir	388 013	1 000
Charges payées d'avance	22 227	20 809
Autres débiteurs	21 311	15 059
	<u>55 376 124</u>	<u>32 294 954</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	6 835 989	7 010 417
Créditeurs et charges à payer	107 255	76 408
Rachats à payer	218	45 427
Frais de gestion à payer (note 3)	18 633	15 474
Rémunération au rendement à payer (note 3)	450 946	–
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	27 279	10 113
Montants à payer au titre de l'achat de placements	–	250 600
Autres créditeurs	60 796	2 012
	<u>7 501 116</u>	<u>7 410 451</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>47 875 008 \$</u>	<u>24 884 503 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	43 077 527 \$	21 350 389 \$
Catégorie F	1 552 802	289 767
Catégorie G	1 046 827	702 174
Catégorie I	2 197 852	2 542 173
	<u>47 875 008 \$</u>	<u>24 884 503 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie C	3 552 642	1 915 667
Catégorie F	123 015	25 693
Catégorie G	88 777	64 094
Catégorie I	203 444	227 622
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	12,13 \$	11,15 \$
Catégorie F	12,62	11,28
Catégorie G	11,79	10,96
Catégorie I	10,80	11,17

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« *David Dattels* »

Gestionnaire,
NewGen Asset Management Limited

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
Produits		
Dividendes	816 434 \$	267 075 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	398 609	175 001
Profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	5 790 915	(1 222 992)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	349 641	1 590 846
Perte nette réalisée sur les contrats à terme de gré à gré	(7 081)	–
Autres produits	8 795	–
	<u>7 357 313</u>	<u>809 930</u>
Charges		
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	883 759	654 118
Rémunération au rendement (note 3)	759 429	80 877
Intérêts et frais d'emprunt	615 875	339 669
Frais de gestion (note 3)	284 794	243 723
Charges d'exploitation	162 668	108 643
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	132 917	34 562
Honoraires d'audit	103 945	71 891
Frais juridiques	4 399	21 188
	<u>2 947 786</u>	<u>1 554 671</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 409 527 \$</u>	<u>(744 741) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	3 895 569 \$	(668 738) \$
Catégorie F	55 130	(20 120)
Catégorie G	90 613	(33 141)
Catégorie I	368 215	(22 742)
	<u>4 409 527 \$</u>	<u>(744 741) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie C	1,49 \$	(0,26) \$
Catégorie F	0,82	(0,57)
Catégorie G	1,37	(0,44)
Catégorie I	1,78	(0,10)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2023							
Catégorie C	21 350 389 \$	28 976 725 \$	(11 145 156) \$	(1 447 406) \$	1 447 406 \$	3 895 569 \$	43 077 527 \$
Catégorie F	289 767	1 991 087	(783 182)	(8 094)	8 094	55 130	1 552 802
Catégorie G	702 174	313 417	(59 377)	(37 207)	37 207	90 613	1 046 827
Catégorie I	2 542 173	49 296	(761 832)	(358 594)	358 594	368 215	2 197 852
	<u>24 884 503 \$</u>	<u>31 330 525 \$</u>	<u>(12 749 547) \$</u>	<u>(1 851 301) \$</u>	<u>1 851 301 \$</u>	<u>4 409 527 \$</u>	<u>47 875 008 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 se sont chiffrés respectivement à 161 677 \$ et à (162 821) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2022							
Catégorie C	16 984 281 \$	16 554 246 \$	(11 519 400) \$	– \$	– \$	(668 738) \$	21 350 389 \$
Catégorie F	537 068	45 824	(273 005)	–	–	(20 120)	289 767
Catégorie G	593 417	437 166	(295 268)	–	–	(33 141)	702 174
Catégorie I	2 489 767	260 000	(184 852)	–	–	(22 742)	2 542 173
	<u>20 604 533 \$</u>	<u>17 297 236 \$</u>	<u>(12 272 525) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(744 741) \$</u>	<u>24 884 503 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se sont chiffrés respectivement à 85 181 \$ et à (85 181) \$.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

	2023	2022
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 409 527 \$	(744 741) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie (Profit net) perte nette réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(5 790 915)	1 222 992
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(349 641)	(1 590 846)
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des sommes à recevoir du courtier	(1 019 231)	(607 273)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(35 632)	(82 275)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 418)	(20 809)
Augmentation des autres débiteurs	(6 252)	(6 964)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	30 847	(20 839)
Augmentation des frais de gestion à payer	3 159	4 579
Augmentation (diminution) de la rémunération au rendement à payer	450 946	(194 047)
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	17 166	10 113
(Diminution) augmentation des montants à payer au titre de l'achat de placements	(250 600)	61 175
Augmentation (diminution) des autres créditeurs	58 784	(24 622)
Produit de la vente de placements	257 148 832	145 659 649
Achat de placements	(272 811 522)	(148 877 190)
	<u>(18 145 950)</u>	<u>(5 211 098)</u>
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 780 691	17 377 055
Montant payé au rachat de parts rachetables	(12 631 935)	(12 141 917)
	<u>18 148 756</u>	<u>5 235 138</u>
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement		
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	2 806	24 040
Perte de change sur la trésorerie	(1 043)	(24 040)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
	<u>1 763 \$</u>	<u>- \$</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	21 311 \$	507 \$
Intérêts reçus	409 243	135 222
Dividendes versés	107 074	33 125
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	770 168	224 579

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
113 900	Alaris Equity Partners Income	1 858 517 \$	1 855 431 \$	3,88
400 000	Asante Gold Corp.	780 949	556 003	1,16
26 400	Corporation Cameco	1 603 470	1 509 816	3,15
100 000	Canfor Corp.	1 531 393	1 785 000	3,73
27 000	Celestica Inc.	730 375	1 047 870	2,19
200 000	Cineplex Inc.	1 650 577	1 674 000	3,50
500 100	Gestion des communications DATA Corp.	1 500 260	1 310 262	2,74
108 700	Dye & Durham Ltd.	1 432 795	1 560 932	3,26
265 400	Enerflex Ltd.	1 965 409	1 626 902	3,40
35 000	Exchange Income Corp.	1 593 416	1 578 500	3,30
250 000	Foran Mining Corp.	983 760	975 000	2,04
975 000	Founders Metals Inc., nég. restreinte, 29 mars 2024	780 000	1 530 750	3,20
300 000	Full Circle Lithium Inc., nég. restreinte, 27 janv. 2024	210 000	174 000	0,36
12 902	goeasy Ltd.	1 451 830	2 039 290	4,26
23 600	Hammond Power Solutions Inc.	1 300 514	1 928 120	4,03
600 600	Lithium Ionic Corp.	1 159 266	1 051 050	2,20
379 800	Lycos Energy Inc.	1 410 336	1 253 340	2,62
2 264 000	Mawson Gold Ltd.	850 602	826 360	1,73
156 800	MDA Ltd.	1 794 027	1 806 336	3,77
48 000	Nuvei Corp.	1 570 842	1 670 880	3,49
35 000	Open Text Corp.	1 738 803	1 949 150	4,07
249 400	Orla Mining Ltd.	1 005 363	1 077 408	2,25
102 042	Pasofino Gold Ltd.	100 002	46 174	0,10
20 800	Pembina Pipeline Corp.	891 280	936 000	1,96
208 083	Quipt Home Medical Corp.	1 601 273	1 404 560	2,93
20 100	RB Global Inc.	1 637 816	1 782 267	3,72
350 000	Rupert Resources Ltd.	1 438 520	1 358 000	2,84
60 000	Sleep Country Canada Holdings Inc.	1 393 418	1 536 600	3,21
555 556	Somerset Energy Partners Corp., nég. restreinte	250 000	250 000	0,52
46 500	Spin Master Corp.	1 748 690	1 620 990	3,39
180 000	Superior Plus Corp.	1 719 674	1 733 400	3,62
33 535	Teck Resources Ltd.	1 759 829	1 878 295	3,92
356 300	Tenaz Energy Corp.	771 998	1 400 259	2,92
		<u>42 215 004</u>	<u>44 732 945</u>	<u>93,46</u>
Options canadiennes				
18 900	Corporation Cameco, options d'achat, 62 \$, 16 févr. 2024	41 580	29 957	0,06
200 000	Cineplex Inc., options d'achat, 9,25 \$, 16 févr. 2024	82 000	66 000	0,14
99 900	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 32 \$, 5 janv. 2024	5 744	16 983	0,04
		<u>129 324</u>	<u>112 940</u>	<u>0,24</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription canadiens				
11 766	Ascot Resources Ltd., 1,25 \$, 8 mars 2024, nég. restreinte, 9 juill. 2022	– \$	2 \$	0,00
50 000	Decisive Dividend Corp., 7,09 \$, 13 avr. 2025	45 000	62 500	0,13
500 000	GR Silver Mining Ltd., 0,37 \$, 29 mars 2025, nég. restreinte	–	9 538	0,02
150 000	Marathon Gold Corp., 1,35 \$, 20 sept. 2024	12 300	9 315	0,02
120 000	Osisko Development Corp., 8,55 \$, 2 mars 2026	146 160	36 600	0,08
600 000	Outcrop Silver & Gold Corp., 0,37 \$, 9 mars 2024	11 700	4 206	0,01
391 000	Saturn Oil & Gas Inc., 4,00 \$, 10 mars 2025, nég. restreinte, 11 juill. 2022	391	117 300	0,25
1 060 600	Trillion Energy International Inc., 0,45 \$, 24 mars 2024, nég. restreinte, 25 juill. 2022	–	43	0,00
550 000	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	19 800	13 750	0,03
681 000	AbraSilver Resource Corp., 0,50 \$, 6 déc. 2024	–	34 873	0,07
77 000	Baselode Energy Corp., 0,80 \$, 19 déc. 2024	–	3 231	0,01
625 000	Brunswick Exploration Inc., 0,75 \$, 22 déc. 2025, nég. restreinte, 23 avr. 2023	–	238 280	0,50
317 499	Brunswick Exploration Inc., 1,25 \$, 9 mars 2026	–	90 124	0,19
125 000	EMP Metals Corp., 0,90 \$, 16 sept. 2024	–	6 218	0,01
250 000	Encore Energy Corp., 3,75 \$, 14 févr. 2026	160 250	538 771	1,13
200 000	Eureka Lithium Corp., 0,65 \$, 25 oct. 2025	–	43 859	0,09
82 500	Frontier Lithium Inc., 2,75 \$, 10 nov. 2025	36 300	4 094	0,01
179 000	Full Circle Lithium Inc., 1,10 \$, 25 avr. 2025	–	–	–
50 000	Graphene Manufacturing Group Ltd, 3,35 \$, 30 nov. 2026	–	11 194	0,02
137 500	i-80 Gold Corp., 3,45 \$, 31 mars 2024	–	3 673	0,01
225 000	LithiumBank Resources Corp., 2,00 \$, 15 mai 2026	–	73 218	0,15
90 000	Microbix Biosystems Inc., 0,80 \$, 19 mai 2024	16 200	463	0,00
250 000	Nextech3D.ai., 0,52 \$, 25 juill. 2026	–	25 344	0,05
200 000	Oroco Resource Corp., 2,40 \$, 21 mars 2024	–	–	–
700 000	Reliq Health Technologies Inc., 0,52 \$, 5 avr. 2026	–	74 599	0,16
250 000	Southern Silver Exploration Corp., 0,75 \$, 16 juin 2026	–	4 097	0,01
150 000	Tincrop Metals Inc., 2 \$, 14 mai 2026	–	–	–
50 000	Ucore Rare Metals Inc., 1,25 \$, 27 juill. 2026	–	12 097	0,03
		<u>448 101</u>	<u>1 417 389</u>	<u>2,98</u>
Options américaines				
106 000	BlackBerry Ltd., options de vente, 3,50 \$, 19 janv. 2024	37 220	21 695	0,05
5 200	Franco-Nevada Corp., options d'achat, 125 \$, 19 janv. 2024	37 786	1 888	0,00
		<u>75 006</u>	<u>23 583</u>	<u>0,05</u>
	Total des placements détenus	42 867 435	46 286 857	96,73

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2023

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(58 000)	Groupe Aecon Inc.	(685 101) \$	(758 060) \$	(1,58)
(6 600)	Ag Growth International Inc.	(329 727)	(333 432)	(0,70)
(11 200)	Groupe Altus Ltée	(511 455)	(471 968)	(0,99)
(24 600)	Aritzia Inc.	(571 625)	(676 500)	(1,41)
(4 800)	BRP inc.	(395 899)	(455 136)	(0,95)
(224 500)	Diversified Royalty Corp.	(575 664)	(612 885)	(1,28)
(36 700)	First Quantum Minerals Ltd.	(383 539)	(398 195)	(0,83)
(763 200)	Founders Metals Inc.	(900 507)	(1 198 224)	(2,50)
(85 000)	Full Circle Lithium Corp.	(45 976)	(49 300)	(0,10)
(6 500)	Premium Brands Holdings Corp.	(590 414)	(611 195)	(1,28)
(42 531)	Real Matters Inc.	(230 365)	(267 945)	(0,56)
(95 200)	Sandstorm Gold Ltd.	(602 086)	(634 032)	(1,32)
(47 100)	StorageVault Canada Inc.	(242 486)	(246 333)	(0,51)
		<u>(6 064 844)</u>	<u>(6 713 205)</u>	<u>(14,01)</u>
Options canadiennes				
(5 100)	BRP inc., options de vente, 75 \$, 19 janv. 2024	(8 058) \$	(1 046) \$	0,00
(18 900)	Corporation Cameco, options d'achat, 64 \$, 16 févr. 2024	(28 161)	(21 168)	(0,04)
(18 900)	Corporation Cameco, options de vente, 48 \$, 16 févr. 2024	(11 198)	(10 962)	(0,02)
(26 400)	Cenovus Energy Inc., options de vente, 20 \$, 19 janv. 2024	(4 092)	(1 584)	0,00
(400 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 10 \$, 16 févr. 2024	(76 000)	(70 000)	(0,15)
		<u>(127 509)</u>	<u>(104 760)</u>	<u>(0,21)</u>
Options américaines				
(5 200)	Franco-Nevada Corp., options d'achat, 135 \$, 19 janv. 2024	(17 065)	(858)	0,00
(5 200)	Franco-Nevada Corp., options de vente, 110 \$, 19 janv. 2024	(19 932)	(17 166)	(0,04)
		<u>(36 997)</u>	<u>(18 024)</u>	<u>(0,04)</u>
	Total des placements vendus à découvert	(6 229 350)	(6 835 989)	(14,26)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(85 776)	–	–
	Placements détenus, montant net	36 552 309 \$	39 450 868	82,47
	Autres actifs nets		8 424 140	17,53
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		47 875 008 \$	100,00

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres de haute qualité principalement inscrits à la cote d'une bourse au Canada. Le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 27 mars 2024.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification de la Norme comptable internationale 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), portant sur les informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers sont présentées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon cohérente à tous les exercices présentés.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options et des bons de souscription comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché.

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les montants à payer au titre de l'achat de placements et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2023, 138 014 (2022 – 172 538) parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 1 490 998 \$ (2022 – 1 926 973 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes en vente jusqu'au moment où la catégorie atteint une valeur liquidative de 50 000 000 \$ (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 vont comme suit :

	Parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2023					
Catégorie C	1 915 667	2 465 426	(949 882)	121 431	3 552 642
Catégorie F	25 693	162 227	(65 557)	652	123 015
Catégorie G	64 094	26 760	(5 286)	3 209	88 777
Catégorie I	227 622	4 222	(62 288)	33 888	203 444
2022					
Catégorie C	1 494 906	1 510 847	(1 090 086)	–	1 915 667
Catégorie F	46 693	4 162	(25 162)	–	25 693
Catégorie G	52 515	40 114	(28 535)	–	64 094
Catégorie I	221 079	23 797	(17 254)	–	227 622

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de la Banque Scotia, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, au 31 décembre 2022.

	<u>Pourcentage de la valeur liquidative</u>
Instruments de créance par notation de crédit	2022
B	1,28
BBB+	0,49
AA+	(0,38)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 176,3 % (2022 – 62,5 %) à 104,5 % (2022 – 154,6 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instrument de créance* par échéance	2022
Moins de 1 an	– \$
De 1 an à 3 ans	–
De 3 à 5 ans	319 657
Plus de 5 ans	27 311
Exposition nette	346 968 \$

Incidence en pourcentage

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,39
---	------

* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 31 décembre 2023, 96,2 % (2022 – 90,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 14,3 % (2022 – 24,6 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 3 920 087 \$, ou 8,2 % (2022 – 1 634 612 \$, ou 6,6 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions aux 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2023						
Dollar américain	34 942 \$	5 559 \$	40 501 \$	1 747 \$	278 \$	2 025 \$
	<u>34 942 \$</u>	<u>5 559 \$</u>	<u>40 501 \$</u>	<u>1 747 \$</u>	<u>278 \$</u>	<u>2 025 \$</u>
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,07	0,01	0,08	0,00	0,00	0,00

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2022						
Dollar américain	(67 690) \$	(53 300) \$	(120 990) \$	(3 385) \$	(2 665) \$	(6 050) \$
	<u>(67 690) \$</u>	<u>(53 300) \$</u>	<u>(120 990) \$</u>	<u>(3 385) \$</u>	<u>(2 665) \$</u>	<u>(6 050) \$</u>
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,27)	(0,21)	(0,48)	(0,01)	(0,01)	(0,02)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	42 778 195 \$	1 704 750 \$	250 000 \$	44 732 945 \$
Options	136 523	–	–	136 523
Bons de souscription	13 750	1 403 639	–	1 417 389
	42 928 468 \$	3 108 389 \$	250 000 \$	46 286 857 \$
Passifs				
Actions ordinaires	6 713 205 \$	– \$	– \$	6 713 205 \$
Options	122 784	–	–	122 784
	6 835 989 \$	– \$	– \$	6 835 989 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2023	953 496 \$
Achats	250 000
Ventes	(950 600)
Profits réalisés compris dans le résultat net	450 000
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	(452 896)
Solde de clôture au 31 décembre 2023	250 000 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bon de souscription de Trillion Energy International Inc. à 0,50 \$ est passé du niveau 2 au niveau 1, puisque ce titre est maintenant coté en bourse. Au 31 décembre 2023, la juste valeur du bon de souscription s'établissait à 13 750 \$.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2022.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	19 051 455 \$	1 164 125 \$	953 496 \$	21 169 076 \$
Revenu fixe	–	1 226 962	–	1 226 962
Options	5 350	–	–	5 350
Bons de souscription	741 510	1 514 098	–	2 255 608
	19 798 315 \$	3 905 185 \$	953 496 \$	24 656 996 \$
Passifs				
Actions ordinaires	6 060 432 \$	– \$	– \$	6 060 432 \$
Revenu fixe	–	879 994	–	879 994
Options	69 991	–	–	69 991
	6 130 423 \$	879 994 \$	– \$	7 010 417 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	– \$
Achats	500 600
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	452 896
Solde de clôture au 31 décembre 2022	953 496 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les titres de Cabral Gold Inc. (0,80 \$) sont passés du niveau 2 au niveau 1 puisqu'ils sont désormais négociés sur le marché. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 510 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 31 décembre 2023	Juste valeur au 31 décembre 2022
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 178 075 \$ de la juste valeur de marché	250 000 \$	953 496 \$
				250 000 \$	953 496 \$

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ascot Resources Ltd	8 mars 2024	1,25 \$	14 708 \$	2 \$
Decisive Dividend Corp.	13 avril 2025	7,09	354 500	62 500
GR Silver Mining Ltd.	29 mars 2025	0,37	185 000	9 538
Marathon Gold Corp.	20 septembre 2024	1,35	202 500	9 315
Osisko Development Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	36 600
Outcrop Silver & Gold Corp.	9 mars 2024	0,37	222 000	4 206
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 564 000	117 300
Trillion Energy International Inc.	24 mars 2024	0,45	477 270	43
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	275 000	13 750
AbraSilver Resource Corp.	6 décembre 2024	0,50	340 500	34 873
Baselode Energy Corp.	19 décembre 2024	0,80	61 600	3 231
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	238 280
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	90 124
EMP Metals Corp.	16 septembre 2024	0,90	112 500	6 218
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	538 771
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	0,65	130 000	43 859
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	4 094
Full Circle Lithium Inc.	25 avril 2025	1,10	196 900	–
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	11 194
i-80 Gold Corp.	31 mars 2024	3,45	474 375	3 673
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	73 218
Microbix Biosystems Inc.	19 mai 2024	0,80	72 000	463
Nextech3D.ai	25 juillet 2026	0,52	130 000	25 344
Oroco Resource Corp.	21 mars 2024	2,40	480 000	–
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	74 599
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	4 097
Tincrop Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	12 097

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
AbraSilver Resource Corp.	6 décembre 2024	0,50 \$	340 500 \$	88 664 \$
Ascot Resources Ltd	8 mars 2024	1,25	14 708	876
Appia Rare Earths & Uranium Corp.	17 novembre 2023	1,10	72 804	1 738
Baselode Energy Corp.	19 décembre 2024	0,80	61 600	8 724
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	145 035
Cabral Gold Inc.	6 juillet 2023	0,80	81 600	510
Cielo Waste Solutions Corp.	8 juillet 2027	0,09	1 029 366	343 122
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	81 707
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	49 858
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	55 500	–
GR Silver Mining Ltd.	29 mars 2025	0,37	185 000	10 988
Marathon Gold Corp.	20 septembre 2024	1,35	202 500	60 573
Microbix Biosystems Inc.	19 mai 2023	0,80	72 000	8
Oroco Resource Corp.	21 mars 2024	2,40	480 000	9 177
Outcrop Silver & Gold Corp.	9 mars 2024	0,37	222 000	65 104
Rock Tech Lithium Inc.	19 août 2025	4,50	281 250	15 000
ROK Resources Inc.	4 mars 2025	0,25	712 500	741 000
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 656 000	207 000
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2023	0,75	187 500	285
Trillion Energy International Inc.	24 mars 2024	0,45	477 270	240 242
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	352 500	169 200
Whitehorse Gold Corp.	17 mai 2026	2,00	300 000	16 797

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Corporation Cameco, options d'achat	16 févr. 2024	62,00	\$ 1 171 800	\$ 29 957
Cineplex Inc., options d'achat	16 févr. 2024	9,25	1 850 000	66 000
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	5 janv. 2024	32,00	3 196 800	16 983
BlackBerry Ltd., options de vente	19 janv. 2024	3,50	371 000	21 695
Franco-Nevada Corp., options d'achat	19 janv. 2024	125,00	650 000	1 888
BRP Inc., options de vente	19 janv. 2024	75,00	(382 500)	(1 046)
Corporation Cameco, options d'achat	16 févr. 2024	64,00	(1 209 600)	(21 168)
Corporation Cameco, options de vente	16 févr. 2024	48,00	(907 200)	(10 962)
Cenovus Energy Inc., options de vente	19 janv. 2024	20,00	(528 000)	(1 584)
Cineplex Inc., options d'achat	16 févr. 2024	10,00	(4 000 000)	(70 000)
Franco-Nevada Corp., options d'achat	19 janv. 2024	135,00	(702 000)	(858)
Franco-Nevada Corp., options de vente	19 janv. 2024	110,00	(572 000)	(17 166)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2022.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 janv. 2023	63,00	\$ 579 600	\$ 460
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	20 janv. 2023	30,50	1 491 450	4 890
BRP inc.	20 janv. 2023	94,00	(347 800)	(3 145)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 janv. 2023	58,00	(533 600)	(29 900)
Dollarama Inc.	20 janv. 2023	85,00	(493 000)	(1 856)
Rogers Communications Inc.	17 févr. 2023	70,00	(623 000)	(4 450)
Shaw Communications Inc., options d'achat	17 janv. 2025	40,00	(1 532 000)	(30 640)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
31 décembre 2023			
Catégorie C	3 895 569 \$	2 617 664	1,49 \$
Catégorie F	55 130	67 374	0,82
Catégorie G	90 613	66 105	1,37
Catégorie I	368 215	206 639	1,78
31 décembre 2022			
Catégorie C	(668 738) \$	2 529 512	(0,26) \$
Catégorie F	(20 120)	35 595	(0,57)
Catégorie G	(33 141)	75 843	(0,44)
Catégorie I	(22 742)	222 118	(0,10)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 19 366 \$ (2022 – 637 169 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – 458 956 \$).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée ci-dessous :

	2023	2022
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	6,22 %	2,22 %

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 31 décembre 2022.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	2	4 706 697 \$	1 342 671 \$	5,40 %

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

2022	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
European Residential REIT	Euro	1,449280	550 147 \$	797 317 \$
Summit Industrial Income REIT	Dollar canadien	1,000000	4 156 550	4 156 550

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.